

## Thème : La situation du conjoint en droit patrimonial de la famille

**Date :** Vendredi 27 novembre 2020 de 9h30 à 17h

**Lieu :** Grand Hôtel - 9 Place Général Leclerc - 37000 TOURS

### Objectifs :

- *Maîtriser les différentes techniques d'anticipation des droits du conjoint survivant en lien avec le droit des régimes matrimoniaux, maîtriser les droits successoraux ab intestat du conjoint dans leur aspect liquidatif, savoir identifier les points de contentieux en lien avec les droits du conjoint, savoir proposer des éléments de comparaison entre les droits du conjointe et ceux du partenaire survivant.*

### Programme

**I. La fonction successorale du régime matrimonial**

**II. Les droits ab intestat du conjoint survivant**

**III. La modulation des droits du conjoint survivant**

**IV. Comparaison avec le partenaire survivant**

### Moyens pédagogiques

Support remis aux participants en début de séance résumant les points forts de la formation et les références jurisprudentielles en lien avec le thème. Cas pratique et corrigés proposés au cours de la formation.

### Intervenante

Madame Cécile ARNAUDIN, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux

#### Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
  - Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 150€ la journée de formation (hors abonnement) et 75€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Merci de nous adresser le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2019 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.